



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الأغذية والزراعة
للأمم المتحدة

CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR LE PROCHE-ORIENT

Trente-quatrième session

Rome (Italie), 7-11 mai 2018

Renforcer l'égalité entre les sexes à l'appui de l'agriculture et du développement rural dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord

Résumé

Les considérations relatives à la parité hommes-femmes sont importantes s'agissant de parvenir à un développement durable et à la sécurité alimentaire, conformément aux engagements mondiaux pris au titre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, ainsi que dans les Objectifs de développement durable (ODD). L'agriculture et le développement rural dépendent de la participation des femmes et des hommes à la production alimentaire, à la gestion des ressources, à l'équilibre entre travail rémunéré et vie de famille, et à la conception, à la réalisation et à l'entretien des infrastructures. Le Bureau régional de la FAO pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord a accompli des progrès considérables dans l'appui aux gouvernements de la région et la sensibilisation aux outils et méthodes qui ont trait à la parité hommes-femmes dans le développement rural et l'agriculture. La présente note d'information fait le point sur un certain nombre de réalisations et d'activités en cours relatives à la parité hommes-femmes et mises en œuvre par la FAO ou ses homologues nationaux dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord, au titre des initiatives régionales et des Cadres de programmation par pays (CPP).

Indications que la conférence régionale est invitée à donner

Une série de recommandations est mise en avant à l'attention de la conférence. En conséquence, celle-ci:

- prend note des lacunes dans la prise en compte systématique de la parité hommes-femmes dans l'agriculture et le développement rural et de leurs répercussions sur la réalisation des ODD;
- soutient la prise en compte de la parité hommes-femmes dans les interventions nationales, de manière que les initiatives de développement aient un impact plus grand;
- soutient la prise en compte de la parité hommes-femmes lorsqu'il s'agit d'intégrer les ODD aux processus nationaux;

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org



NERC34

- soutient l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet régional destiné à améliorer les statistiques ventilées par sexe dans le domaine de l'agriculture et du développement rural;
- note que les gouvernements sont appelés à s'engager à renforcer les statistiques ventilées par sexe au niveau national, notamment en allouant des ressources de manière à créer un environnement qui aille en ce sens et à favoriser la production et l'utilisation de données sexospécifiques;
- constate que des progrès ont été faits dans l'amélioration des capacités d'intégration de la parité hommes-femmes, et invite à de nouveaux renforcements des capacités aux niveaux national et régional en vue d'améliorer les perspectives économiques des femmes et des hommes de différentes conditions socio-économiques dans les zones rurales et de faire en sorte que ces hommes et ces femmes participent davantage au marché du travail et jouissent de meilleures conditions de travail.

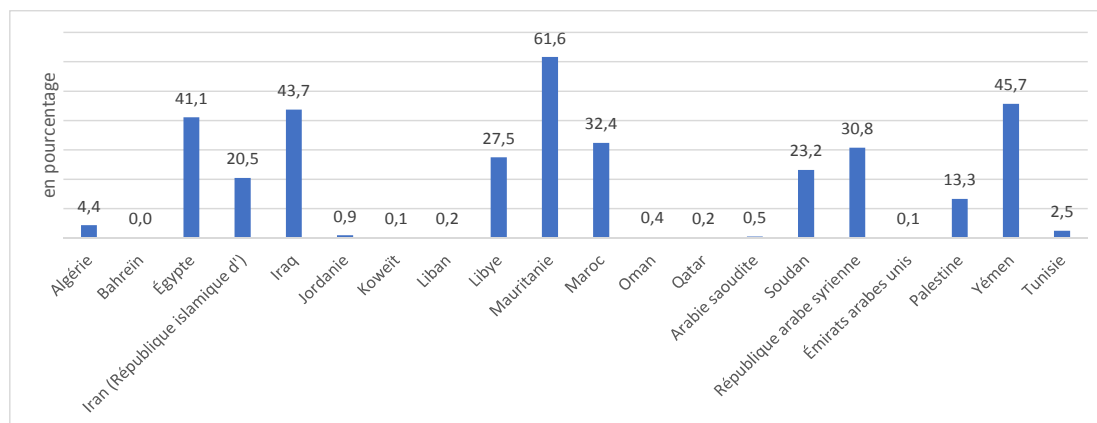
I. INTRODUCTION

1. Les gouvernements de la région Proche-Orient et Afrique du Nord reconnaissent qu'il importe d'intégrer systématiquement les questions de parité hommes-femmes dans leurs travaux afin que les activités de développement portent davantage leurs fruits.

2. Depuis 2014, et pour donner suite aux recommandations de la trente-deuxième session de la Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient, le Bureau régional pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord a accompli des progrès considérables dans l'appui aux gouvernements de la région et la sensibilisation aux outils et méthodes qui permettraient véritablement de réduire les disparités entre les sexes dans le développement rural et l'agriculture.

3. Il est encore aujourd'hui urgent d'améliorer l'accès des femmes aux institutions, aux systèmes économiques et aux chaînes de valeur en milieu rural. La prise en compte de la parité hommes-femmes et les capacités d'analyse sexospécifique restent relativement faibles au sein des gouvernements, de la société civile et du secteur privé. Les statistiques agricoles ventilées par sexe sont rares et l'intégration des considérations de parité hommes-femmes n'est pas généralisée dans l'agriculture et le développement rural. Les femmes jouent un rôle crucial dans le secteur agricole, mais souvent leur travail n'est pas rémunéré ni reconnu ou valorisé dans les comptes économiques nationaux. Dans des pays comme l'Égypte, la Mauritanie, la République islamique d'Iran et le Yémen, l'agriculture emploie plus de 40 pour cent des femmes actives (figure 1).

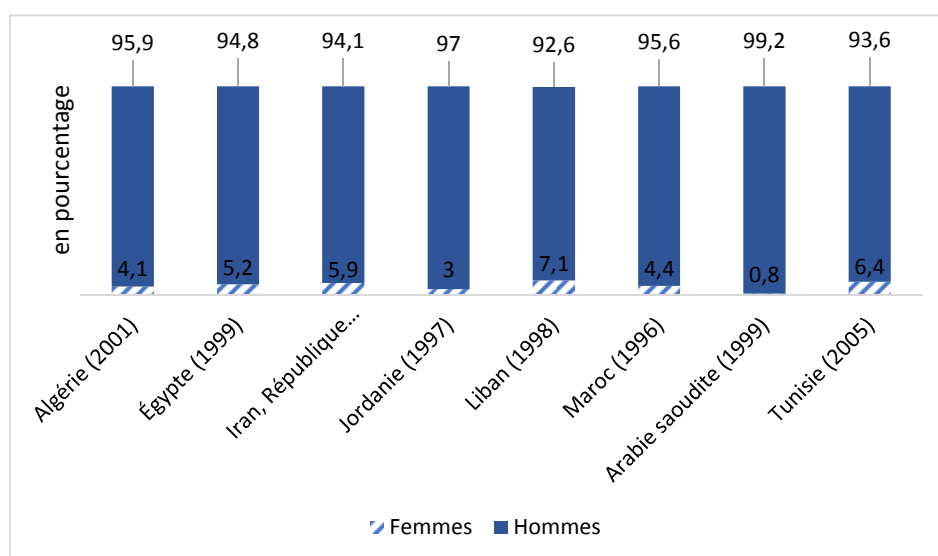
Figure 1. Emplois féminins dans le secteur agricole (exprimés en pourcentage des postes occupés par des femmes), 2017



Source: Indicateurs du développement dans le monde (fondés sur des estimations de l'OIT)

4. On constate dans un certain nombre de pays de la région des vagues migratoires chez les hommes, qui quittent les campagnes pour les villes et les pays voisins en quête de travail salarié. Dans ce contexte, l'importance des femmes en milieu rural, en leur qualité de productrices d'aliments et aidantes familiales, ne fait que croître. Nombreuses cependant sont les productrices à être désavantagées en raison d'un accès restreint aux ressources productives et aux débouchés économiques et d'infrastructures rurales inadaptées. La figure 2 montre que parmi les propriétaires d'exploitation, moins de 10 pour cent sont des femmes. En outre, leur accès aux services essentiels tels que l'éducation, la formation, les financements et la vulgarisation agricole est souvent limité par des normes sociales qui les mettent dans une position de faiblesse, par exemple la non-prise en compte de la situation des femmes dans les services de planification ou de prestation de services. Malgré la participation considérable des femmes au secteur agricole, les statistiques officielles ne comptabilisent que rarement leur contribution faiblement rémunérée, et en raison des débouchés limités sur les marchés du travail locaux, elles ont besoin d'un appui pour mieux s'intégrer à la main-d'œuvre rurale.

Figure 2. Répartition des exploitants agricoles par sexe (%)



Source: Base de données Genre et le droit à la terre de la FAO

5. Les engagements mondiaux pris au titre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 ainsi que dans les Objectifs de développement durable (ODD), reflètent le lien entre la parité hommes-femmes et de développement rural. L'agriculture et le développement rural exigent qu'hommes et femmes participent à la production alimentaire, à la gestion des ressources, à l'équilibre entre travail rémunéré et vie de famille, et à la conception, à la réalisation et à l'entretien des infrastructures.

6. De nombreux pays de la région ont connu des situations d'instabilité politique et des conflits prolongés, qui ont eu des répercussions sur les services de base, comme l'éducation et les soins de santé, et les moyens d'existence, en particulier au sein des communautés rurales. Dans ces situations, les femmes sont souvent plus défavorisées que les hommes et, dans de nombreux cas, elles sont contraintes de trouver des revenus supplémentaires, en plus d'assurer les tâches ménagères.

7. La présente note d'information fait le point sur un certain nombre de réalisations et d'activités en cours relatives à la parité hommes-femmes et promues par la FAO dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord, au titre des initiatives régionales et des Cadres de programmation par pays.

II. ACTIVITÉS RÉGIONALES

8. Une stratégie régionale sur l'égalité des sexes pour la région Proche-Orient et Afrique du Nord prévue sur quatre ans (2017-2020) et publiée en 2017 donne des orientations sur les grandes priorités régionales et établit un plan de travail destiné à améliorer la prise en compte des questions de parité hommes-femmes dans l'agriculture et le développement rural. Cette stratégie vise à permettre aux spécialistes du développement de répondre aux priorités régionales actuelles, de promouvoir la cohérence et d'améliorer l'efficacité d'une programmation tenant compte des inégalités entre les sexes.

9. Cette stratégie vise à faciliter l'élaboration d'approches et de méthodes simples et efficaces qui permettent de bien répondre aux besoins des diverses parties prenantes et groupes spécifiques, notamment les moins visibles et les plus déconsidérés parmi les femmes, les hommes et les jeunes. La stratégie définit sept domaines d'action prioritaire: résilience face aux conflits et aux crises, développement des chaînes de valeur, protection sociale, institutions rurales, statistiques, gouvernance des eaux et prise en compte systématique de la question de la parité hommes-femmes dans la programmation. Des efforts sont actuellement déployés pour obtenir des résultats dès 2018, conformément aux priorités mondiales déterminées par les pays membres à l'attention de la FAO, au sein desquelles la parité hommes-femmes est un thème transversal.

10. À sa trente-deuxième session, la Conférence régionale a demandé aux États Membres de recueillir, analyser et communiquer des statistiques qui permettent des évaluations précises de la situation des femmes dans le secteur agricole et rural, et a demandé à la FAO de prêter un appui technique aux États Membres de la région dans ces domaines. En 2015-2016, le Bureau régional de la FAO a évalué la prise en compte de la question de la parité hommes-femmes dans la collecte et l'utilisation de statistiques sur l'agriculture et le développement rural dans huit pays membres: l'Égypte, l'Iraq, la Jordanie, le Liban, le Maroc, la Mauritanie, le Soudan et la Tunisie. Un rapport de synthèse régional publié en 2017 a rassemblé les résultats de ces évaluations nationales, ainsi que les enseignements à tirer de la collecte de statistiques sexospécifiques dans d'autres régions. Un plan d'action régional a été établi à l'issue d'un atelier de consultation (Tunis, septembre 2016) pour faciliter la collecte et l'utilisation de données et statistiques ventilées par sexe dans l'agriculture et le développement rural dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord. Le plan comporte également une feuille de route et un plan de travail et aborde les mesures de renforcement des capacités connexes.

11. Le Bureau régional a progressé dans l'intégration des problématiques hommes-femmes dans la formulation de projets et dans les projets existants. Le personnel du Bureau s'efforce d'améliorer les résultats en la matière dans les projets en cours et à venir, et met en place un procédé d'examen de la prise en compte des questions de parité entre les sexes dans les descriptifs de projet.

12. Des mesures concrètes ont été prises avec les interlocuteurs gouvernementaux pour veiller à ce que la situation des femmes soit prise en compte comme il se doit dans la formulation des Cadres de programmation par pays.

13. Le Bureau régional a mis en œuvre des activités de renforcement des capacités dans plusieurs pays membres (Maroc, République arabe syrienne, Soudan, Tunisie) pour sensibiliser aux questions de parité dans l'agriculture et améliorer les analyses sexospécifiques ainsi que l'intégration des problématiques hommes-femmes dans les projets et programmes. Ces activités étaient destinées à la fois à des membres du personnel de la FAO et à leurs homologues nationaux. Des fonctionnaires techniques fournissent un appui continu en réponse aux demandes répétées des pays membres et des bureaux de pays de la FAO. Un certain nombre de stratégies, plans et cadres sont en place, permettant un environnement favorable au renforcement des capacités régionales en matière de parité hommes-femmes dans l'agriculture. Citons notamment la Politique de la FAO sur l'égalité des sexes, la stratégie régionale sur l'égalité des sexes pour la région Proche-Orient et Afrique du Nord 2017-2020, le cadre arabe relatif aux questions et indicateurs de parité (2014), la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) et l'ODD 5.

14. Le Bureau régional fournit des orientations techniques en matière de formulation de politiques et de stratégies nationales et régionales relatives à l'agriculture et au développement rural qui prennent en compte la situation des femmes. Il recommande ainsi de travailler en partenariat avec les gouvernements et d'autres organismes des Nations Unies pour élaborer et mettre un œuvre un programme de travail régional promouvant l'accès des femmes comme des hommes et visant à améliorer les statistiques ventilées par sexe dans ces deux domaines aux fins de la réalisation des objectifs mondiaux d'élimination de la faim et de réduction de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition. Pour ce faire, il faut qu'il y ait davantage de statistiques ventilées par sexe et que celles-ci soient davantage utilisées; il faut renforcer les capacités nationales et régionales en analyses sexospécifiques et il faut promouvoir des mesures prenant en compte la parité hommes-femmes en vue de relever les défis régionaux d'ordre économique et environnemental dans les zones rurales.

III. ACTIVITÉS SOUS-RÉGIONALES

15. Le Bureau régional de la FAO pour l'Afrique du Nord s'efforce de réduire la charge de travail et d'améliorer les revenus des femmes vivant dans les régions boisées et dans les zones rurales de cette sous-région. Ainsi, un guide pratique sur des méthodes améliorées de traitement des denrées alimentaires, comme l'extraction de l'huile de lentisque, a été publié à l'intention des formateurs, des femmes des zones rurales et des spécialistes du développement.

IV. ACTIVITÉS NATIONALES

16. En 2017, des évaluations de la parité hommes-femmes par pays ont été menées en Algérie, en Jordanie, au Liban et au Maroc et entamées au Soudan et en Tunisie. Elles ont pour objectif de contribuer à la planification et de la programmation de la FAO dans les pays, notamment la formulation et la révision des CCP ainsi que tout autre intervention de l'Organisation au niveau national, y compris la planification de projets, les mesures politiques et les conseils techniques. Les évaluations favoriseront également la contribution de la FAO à la formulation et à la mise en œuvre du plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD), grâce à la communication d'informations à jour et objectives sur la situation des femmes en milieu rural dans les pays.

17. Améliorer l'accès à la protection sociale pour les femmes et les hommes des zones rurales est une priorité pour de nombreux pays de la région. Deux études sur la protection sociale prenant en compte les différences sexospécifiques ont été menées en Égypte et au Liban pour recenser les défis et les possibilités d'extension des réseaux de protection sociale et veiller que les femmes de ces zones bénéficient elles aussi de l'assurance santé, de la retraite et des allocations proposées au niveau national.

18. Assurer aux femmes en milieu rural la possibilité d'obtenir un travail décent est fondamental dans la région. Un projet a été mené en Égypte, en partenariat avec le Centre international de recherche agricole dans les zones arides (ICARDA), pour recueillir les expériences des femmes dans le domaine agricole en vue de dégager un certain nombre de politiques et programmes possibles qui amélioreraient leur accès à des emplois sûrs et leurs conditions de travail, sans quoi il sera impossible de réduire la pauvreté et d'assurer la pérennisation des moyens d'existence dans les zones rurales.

19. Le Bureau régional de la FAO pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord a réalisé une analyse de la chaîne de valeur des plantes médicinales et aromatiques en Égypte, prenant en compte les inégalités entre les sexes, au titre de l'initiative régionale en faveur des petites exploitations familiales. Cette analyse a permis de comprendre plus en profondeur la chaîne de valeur de ces produits et les différents acteurs qui y participent, notamment par l'évaluation des organisations de producteurs (OP) et de leurs besoins en matière de renforcement de capacités, tout en recensant les principaux rôles, contraintes et perspectives spécifiques à chaque sexe tout au long de la chaîne. L'étude proposait un plan d'action conjoint pour améliorer les performances des chaînes de valeur des plantes médicinales et aromatiques,

renforcer les capacités des organisations de producteurs et encourager la participation des jeunes et des femmes.

20. Dans la région de Damas, en République arabe syrienne, la FAO s'efforce d'ouvrir davantage de possibilités de création de revenus et d'amélioration des régimes alimentaires pour les femmes et les hommes grâce à l'agriculture familiale intégrée et à la transformation et à la commercialisation des produits agricoles. L'appui fourni par l'Organisation vise à renforcer la résilience et les interventions en cas de crise tout en contribuant à l'autonomisation économique des femmes dans une zone rurale touchée par des conflits.

21. En République arabe syrienne, à Idleb et à Alep, des associations de femmes spécialisées dans la préparation des aliments bénéficient d'un soutien qui leur permettra d'améliorer la qualité et la commercialisation de leurs produits; les 500 femmes pourront ainsi percevoir des revenus réguliers. Les associations reçoivent un appui sous la forme d'équipements de base pour la transformation des légumes (fours, ustensiles et autres outils). Un soutien est également apporté aux femmes en matière de production de viande et de produits laitiers; l'objectif d'ensemble est d'ajouter de la valeur et d'éviter les pertes et le gaspillage.

22. La Tunisie a entamé la préparation d'un recensement général de l'agriculture, qui sera axé sur les considérations relatives aux hommes et aux femmes, afin de lancer une analyse ventilée par sexe des conditions socioéconomiques et des moyens d'existence. Afin de prendre en compte les questions de parité hommes-femmes dans la définition d'indicateurs statistiques, le Ministère tunisien de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche entend, avec l'appui de la FAO, mettre en œuvre un recensement conforme aux normes internationales et notamment à celles établies par la FAO intégrant les ODD.

23. Au Yémen, la FAO fournit un appui visant à donner un accès immédiat aux produits alimentaires aux ménages comptant des enfants de moins de cinq ans souffrant de malnutrition, des femmes enceintes ou des mères allaitantes. Ces programmes ont pour objectif d'assurer à tous un accès équitable aux services d'assistance et autres services, aux ressources, et aux mesures de protection destinés aux enfants et aux adultes des deux sexes, tout en renforçant les capacités et la coordination aux fins de la mise en œuvre de mesures efficaces de préparation aux situations d'urgence et d'organisation des secours alimentaires.

24. En vue d'améliorer les moyens d'existence et la sécurité alimentaire des femmes les plus vulnérables, au Liban, la FAO a fourni un appui à plus de 200 femmes qui travaillent à la production et à la transformation de produits laitiers. Il s'agit de rehausser la qualité du lait et des produits dérivés et de réduire la contamination bactériologique. Les bénéficiaires de cette aide ont reçu de nouveaux équipements ainsi qu'une formation sur les pratiques et techniques améliorées permettant d'augmenter le rendement et de se conformer aux normes d'hygiène. Une amélioration de 50 pour cent de la qualité des produits a par la suite été constatée.